

# COMMUNE DE COX

## REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 avril 2016

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 février 2016

Le procès-verbal de la réunion du 19 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2015 :

Le compte administratif 2015 présenté lors de la réunion est approuvé à l'unanimité.  
Le compte de gestion dressé par le trésorier de Cadours-Grenade fait apparaître un résultat de clôture cumulé à la fin de l'exercice 2015 de :  
Fonctionnement : un excédent de 156 352.11 €, égal au compte administratif  
Investissement : un besoin de financement de 20 702.11 €, égal au compte administratif.  
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2015.

### AFFECTATION DU RESULTAT :

Une somme de 124 000€ sera prélevée sur l'excédent de fonctionnement et inscrite à l'article 1068 en recette d'investissement du BP 2016 pour financer les investissements prévus et satisfaire le besoin de financement de la section investissement du CA 2015.  
L'excédent de fonctionnement reporté est de 32 352.11 €, auquel il faut ajouter 535.30 € montant de l'excédent de fonctionnement du CCAS dissous au 31 décembre 2015.  
L'excédent de fonctionnement inscrit à l'article R002 du BP 2016 sera de 32 887.41 €  
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette affectation du résultat.

### TAUX D'IMPOSITION DES TAXES 2016 :

Le produit effectif pour 2015 a été de 45 000.96 €  
Le produit prévisionnel attendu pour 2016 à taux constant est de 45 296.00 €  
Le Marie propose d'augmenter le produit prévisionnel de 2.67%.  
En tenant compte des bases prévisionnelles 2016 le produit attendu sera de 46 507.00 €  
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette augmentation.  
Les nouveaux taux sont de :

- **TH** - 6.59 % au lieu de 6.42 % pour un produit de 24 541.00 €
- **TFB** – 7.19 % au lieu de 7.00 % pour un produit de 17 586.00 €
- **TFNB** – 60.00 % au lieu de 58.44 % pour un produit de 4 3780.00 €

Le produit attendu de 46 507.00 € sera inscrit à l'article 7311 du BP 2016.

### BUDGET PRIMITIF 2016 :

Suite à la préparation du budget examinée lors de la réunion du 19 février 2016, toutes les propositions d'investissement ont été retenues. A savoir :

- la construction des sanitaires publics
- la réparation de l'horloge de la mairie pour un montant TTC de 4884.41 €
- la pose d'un filet anti pigeons sous la halle, pour un montant TTC de 3429.70 €
- le changement de l'ordinateur de la Secrétaire de Mairie
- travaux de rénovation du presbytère pour un montant TTC de 3785.14 €

Le budget primitif 2016 s'établit ainsi :

Total des dépenses de fonctionnement :	<b>164 380.41 €</b> (325 133 € en 2015)
Total des recettes de fonctionnement :	<b>164 380.41 €</b>
Total des dépenses d'investissement :	<b>162 991.00 €</b> (261 401.00 € en 2015)

Total des recettes d'investissement : **162 991.00 €**  
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2016.

**DIVERS :**

Suite à la démission de Solange Gabillat du conseil municipal il y a lieu de la remplacer comme déléguée au SIVU Val de Save.

Vu la décision de la CDCI de dissoudre le SIVU et les difficultés qui vont suivre, Monsieur le Maire se propose de remplacer Solange Gabillat comme délégué.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition..

Membres du CM présents : Mmes C. Oudin, E. Teyssières, M-C Wartelle, Mrs, R. Clémenton, J. Dirat, B. Larribère, P. Link, M. Samazan.

Membres du CM excusés : JP Boyer, M. Huan